

# Champs électromagnétiques nuisent aux insectes



## Pourquoi nous protégeons les insectes

Nous souhaitons tous que les insectes soient protégés des effets nocifs, car notre planète et donc nous, les humains, dépendons de la survie des insectes. Cependant, l'étude BEEFI\* récemment publiée nous montre que les radiations des téléphones portables, telles qu'elles se produisent dans la vie de tous les jours, peuvent déjà causer des dommages aux insectes. Il est urgent que les responsables politiques réagissent.

## Nouvelle étude sur les insectes évalue l'état de la recherche

L'étude BEEFI est une étude systématique et une méta-analyse conforme aux directives PRISMA. Elle évalue l'état de la recherche internationale sur les effets des lignes à haute tension et du rayonnement des téléphones portables sur les insectes. 119 études individuelles ont passé le contrôle de qualité pour l'évaluation, dont 51 ont même pu être utilisées pour la méta-analyse. Après examen par les pairs, l'étude BEEFI a été acceptée et publiée par la prestigieuse revue « Reviews on Environmental Health ». Elle fait donc partie des connaissances scientifiques.

## Principaux résultats de l'étude BEEFI

« Les effets biologiques non thermiques des CEM sur les insectes sont clairement prouvés en laboratoire. » (p. 1, résumé)

Les insectes jouent de nombreux rôles essentiels : ce sont des pollinisateurs, des sources de nourriture, des recycleurs et des régulateurs, des jardiniers paysagistes et même des prestataires de services pour l'homme. Les principales causes connues du déclin des insectes à ce jour sont les pesticides, l'imperméabilisation des paysages, le changement climatique, la pollution de l'environnement.

Aujourd'hui, un autre facteur nuisible est mis en lumière : les champs électromagnétiques artificiels émis par les téléphones portables et les lignes à haute tension. C'est ce que montre l'étude BEEFI : La capacité de reproduction des insectes est réduite par le rayonnement des téléphones portables et par les champs magnétiques des lignes à haute tension, leur matériel génétique (ADN) est endommagé et leur comportement est perturbé. De plus, un stress oxydatif des cellules se produit, ce qui entraîne notamment un affaiblissement du système immunitaire. L'étude BEEFI comble donc des lacunes dans nos connaissances.

La nocivité pour les insectes prouvée en laboratoire justifie déjà des mesures de précaution, d'autant plus que les insectes sont également exposés à divers polluants environnementaux dans la nature.

## L'irradiation est nocive – les valeurs limites ne protègent pas

« Certaines études épidémiologiques humaines récentes et des études de terrain sur les insectes, les oiseaux et les pins autour de stations de base de téléphonie cellulaire indiquent des effets nocifs chroniques même aux niveaux de puissance actuels. » (p. 6).

« Ces découvertes d'effets biologiques chez les insectes à partir d'environ 2 V/m impliquent que les normes existantes devraient être révisées et rendues plus strictes, afin d'inclure la protection de la nature et de la vie sauvage. » (p. 10).

## Conclusion : politique de protection !

« Sur la base d'une évaluation de la situation globale de l'étude sur les insectes, nous devons mettre en garde contre un déploiement inconsidéré de nouvelles infrastructures de téléphonie mobile, car des effets nocifs sur les populations d'insectes seraient probables, en particulier si les interactions avec d'autres agents nocifs sont prises en compte (y compris les lignes électriques à haute tension et l'éclairage artificiel). Cela pourrait conduire à un nouveau déclin des populations de pollinisateurs, déjà en diminution » (p. 11).

## Exigences à l'égard des hommes politiques

diagnose:funk demande à la politique de maintenir et de développer des zones de protection sans radio pour les insectes. Cela signifie :

- > Limiter le rayonnement des téléphones mobiles à un maximum de 100  $\mu\text{W}/\text{m}^2$ . Cette mesure découle des conclusions scientifiques de l'étude BEEFI et de la fixation de valeurs limites. La réception reste possible à l'extérieur et surtout à l'intérieur.
- > Aucune nouvelle antenne de téléphonie mobile ne peut être construite ou exploitée dans les zones de protection de la nature.
- > Les interactions entre les champs électromagnétiques et d'autres polluants environnementaux doivent être étudiées.
- > D'autres études sur le terrain doivent être réalisées afin de déterminer dans quelle mesure les populations d'insectes sont déjà affectées par l'infrastructure de téléphonie mobile.

## Sources & informations sur internet

- > L'étude BEEFI originale:  
Thill A, Cammaerts M-C, Balmori A. (2013): **B**iological **E**ffects of **E**lectromagnetic **F**ields on **I**nsects: a Systematic Review and Metaanalysis, Reviews on Environmental Health [doi.org/10.1515/reveh-2023-0072](https://doi.org/10.1515/reveh-2023-0072)  
[www.emf-portal.org/en/article/52384](http://www.emf-portal.org/en/article/52384)
- > L'étude BEEFI en français : [protect-insects.info/beefi-study](http://protect-insects.info/beefi-study)